

 Hôpitaux Universitaires Genève	Prévention et contrôle de l'infection	IESO ; ELNH ; MNMH
	Approbateur : VGDL	Version 1.0
Gale : suspicion / infection à Sarcoptes scabiei		
Processus : prise en charge patient-e	Sous-processus : VigiGerme®	Approuvé le : 10 mars 2025

Prise en charge d'un·e patient·e présentant la gale

Outils disponibles

Requêtes de laboratoire spécifique : Application requête ; Laboratoire ; Dermatologie

VigiGerme® : Agents infectieux ; maladie ; syndromes (<https://vigigerme.hug.ch/> Outils pratiques)

Mesures de précautions à appliquer

Mesures de base

ET

Lavage des mains au savon et à l'eau après les soins sur les sites infestés (y compris après le retrait des gants du soins) ; après manipulation de linges ; en quittant le-la patiente et son environnement dédié

- L'activité des produits hydro-alcooliques n'éliminant le parasite

ET

Mesure spécifique CONTACT

! La chambre individuelle est obligatoire en cas de gale profuse avec atteinte hyperkératosique diffuse (gale croûteuse ou norvégienne)

- **Port de gants de soins systématique pour les contacts avec le-la patiente et son environnement dédié**
- Déplacements du-de la patiente dans l'institution limités aux strictes indications médicales pendant les 24 heures qui suivent l'initiation du traitement oral.
 - Le cas échéant le patient pratique l'hygiène des mains par lavage au savon et à l'eau lorsqu'il quitte sa chambre et revêt des vêtements propres

Isolement immédiat des affaires personnelles patient-e

- Les vêtements personnels du patient sont retirés et déposés dans un sac en plastique blanc, fermé, vidé de son air, et scellé
 - Le-la patiente revêt et utilise le linge hôpital exclusivement
- Le sac est remis aux proches en informant que :
 - Les vêtements doivent être lavé à 60°C ; si du linge ne supporte pas la température recommandée, il reste dans le sac fermé hermétiquement pendant 7 jours puis doit être lavé à 40°C
 - En absence d'entourage, les vêtements du-de la patiente sont conservés dans le sac fermé pendant 7 jours puis remis au patient

Hygiène corporelle

- Les ongles sont coupés court pour prévenir les lésions de grattage et le risque de leur surinfection
- **8 à 12 heures après chaque administration de traitement**
 - Douche et savonnage avec un savon doux ; linges et gants de toilette propres ; revêtement d'articles propres

Hygiène de l'environnement

- Dispositifs et équipements médicaux dédiés pendant la durée de la Mesure spécifique CONTACT
- **8 à 12 heures après chaque administration de traitement**
 - Déshabillage complet du lit ; désinfection du lit (cadre, barres), des housses polyuréthane d'oreillers, de duvet, de matelas avant la réfection du lit

<ul style="list-style-type: none"> Bio-nettoyage de l'environnement et désinfection de tous les dispositifs et équipements médicaux Evacuation immédiate du linge dans un sac fermé selon la filière habituelle (<i>Intrahug/groupes/service traitement et distribution du linge/pages/tri du linge sale</i>) 	
Diagnostic	
<p>Le diagnostic repose en général sur la clinique (topographie caractéristique) et l'anamnèse de prurit du sujet et parfois des personnes de son entourage</p> <ul style="list-style-type: none"> Confirmation par la mise en évidence du sarcopte ou des œufs lors de l'examen au dermatoscope ou par des prélèvements de squames effectués sur les lésions de grattage positives au microscope 	
Traitement	
<ul style="list-style-type: none"> Selon le schéma édicté par le service Dermatologie et Vénérologie et prescription médiale ; référer à : https://www.hug.ch/dermatologie-venereologie/traitement-gale <p>! En cas de gale profuse (crouteuse ou norvégienne) une consultation dermatologique indispensable pour l'instauration de traitements spécifiques (<i>Intrahug/ardoise de garde/Département de médecine/Dermatologie Vénérologie</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> Les instructions concernant l'hygiène corporelle et l'hygiène de l'environnement (voir rubriques ci-dessus) sont à appliquer strictement entre 8 et 12 heures après chaque prise de traitement <p>Pour le succès du traitement, il est fondamental de considérer l'entourage proche du patient, la désinfection du linge et du lieu de vie du patient. Pour cette prise en charge extrahospitalière, contacter la consultation hospitalière de dermatologie (<i>Intrahug/raccourcis/ardoise de garde/Département de médecine/Dermatologie Vénérologie</i>) et les infirmières de santé publique / service social de dermatologie et vénéréologie (https://www.hug.ch/dermatologie-venereologie/equipe-du-service-dermatologie-venereologie)</p>	
Risque d'exposition	
<p>Personnes de l'entourage extérieur aux HUG</p> <p>Lorsque le patient vit en milieu communautaire, le SPCI informe l'OCS – Service des maladies transmissibles – de la situation</p>	<p>Professionnel-le exposé</p> <p>Contact avec le-la patiente et son environnement dédié en l'absence d'équipement de protection de personnes approprié</p> <p>Les responsables des équipes établissent la liste des professionnel-les exposées (Intrahug-groupe-service de santé au travail- maladie contagieuse) et la remettent au service santé au travail qui évalue le risque et assure leur suivi</p>
Levée des Mesures spécifiques	
<p><i>En cas de gale commune la Mesure spécifique peut être levée, sur prescription médicale, 24 heures après la première prise du traitement adéquat</i></p> <p>! En cas de gale profuse, 2 prélèvements avec examen microscopique ou 2 examens dermatoscopiques négatifs et un avis dermatologique sont nécessaires avant d'envisager la levée de la Mesure spécifique</p>	

Information complémentaire

Parasite

La gale humaine ou scabiose est une affection de la peau causée par un parasite de type acarien, *Sarcoptes scabiei*, sous-type *hominis* qui est propre et obligatoire à l'homme. Le parasite peut survivre jusqu'à 4 jours dans l'environnement

Symptômes

- Démangeaison quasi permanente et intense, avec recrudescence le soir et la nuit
- Lésions caractéristiques observables : sillon scabieux (tunnel creusé par la femelle pour y déposer ses œufs), vésicules perlées sur une base érythémateuse, papulo-nodules infiltrés de couleur cuivrée.
- Les lésions sont fréquemment localisées aux espaces interdigitaux, aux poignets, aux coudes, aux aisselles, à l'ombilic, au bas-abdomen, sur les fesses, sur les mamelons et aréoles chez la femme, sur la face interne des cuisses et les organes génitaux externes chez l'homme
 - Chez l'enfant l'atteinte des paumes, des plantes, de la tête et du cou n'est pas rare, alors qu'elle ne se rencontre qu'exceptionnellement chez l'adulte

Transmission

La transmission interhumaine de femelles fécondées se fait par contact direct et par contact indirect avec des vêtements, des linges de toilette, de la literie contaminés

- La gale est aussi considérée comme une maladie sexuellement transmissible

Références

- Protocole Gale HUG 2025 du service de dermatologie et vénéréologie:
<https://www.hug.ch/dermatologie-venereologie/traitement-gale>
- Jacob Kofler, Martin Theiler et al. Directives de prise en charge de la gale et de lutte contre les flambées de gale, OFSP-Bulletin 46 du 11 novembre 2024